Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20260707-DELIB20260707N6-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.
Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 1ER Juillet 2026.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	17
Votants	21

Etaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, MIGNIERE Caroline, TOUZARD Blaise, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLÈRE Roger, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, COLOMBEL Joëlle, LIPOVAC Anne-Sylvie, CHABILAND Annabelle, PROVOST Frédéric, DANG Isabelle-Laure.
Etaient absents excusés : GORON Maxime donne pouvoir à TOUZARD Blaise / JEANNEAU Luc donne pouvoir à BOLIVARD Régis / LE DIMNA Martine donne pouvoir à TOCZÉ Christian / ROBIDOU Christophe donne pouvoir à LEGRAND Rémi / GOUGEON Laurent / MORIN-LOUVIGNY Isabelle / VIVIEN-MOISON Véronique / MORIN Stéphanie / LAVOLLÉE Sébastien / DEHEEGER Vianney.
Etait absent : néant.
Secrétaire de séance : M. Frédéric BIMBOT à qui il est adjoint un auxiliaire.

6. Montant de la bourse de rentrée scolaire - année scolaire 2026-2027

Rapporteur : M. Blaise Touzard, adjoint.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 17 juin 2026, il est proposé de revaloriser les montants de la bourse de rentrée scolaire de 2,4 %, correspondant à l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) sur un an à fin mai 2026, pour l'année scolaire 2026-2027.

Considérant que cette bourse est attribuée aux élèves résidant à Tinténiac et scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire de la commune, les montants proposés sont les suivants:

Quotient Familial	Bourse rentrée scolaire Année scolaire 2023/2024	Bourse rentrée scolaire Année scolaire 2024/2025 et 2025/2026 (Délibération du 12.07.2024)	Proposition Bourse rentrée scolaire Année scolaire 2026/2027 - élèves maternelle et élémentaire, résidant et scolarisés à Tinténiac
Q.F. ≤ 800 €	48,00 €	49,06 €	**50,24€**
801 € < Q.F. ≤ 1 100 €	37,00 €	37,81 €	**38,72€**
1 101 € < Q.F. ≤ 1 400 €	27,00 €	27,59 €	**28,25€**
Q.F. supérieur ou égal à 1 401 €	16,00 €	16,35 €	**16,74€**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont quatre pouvoirs)

- **valide** les montants de la bourse de rentrée scolaire présentés dans le tableau ci-dessus et applicables à partir de l'année scolaire 2026-2027
- **autorise** M. le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

Le Maire, Christian TOCZÉ

Le secrétaire de séance, Frédéric BIMBOT